



**Rapport d'activité 2019
selon l'article 201 du
code des sociétés
commerciales**

Table des matières

I.	Présentation Générale	3
II.	Structure du capital au 31-12-2019	4
A.	Etat Global.....	4
B.	Groupe BH Bank.....	4
III.	Composition du conseil d'administration	5
IV.	Organigramme	6
V.	Conjoncture économique internationale.....	7
VI.	Conjoncture économique nationale.....	7
VII.	Aperçu sur l'activité du secteur.....	8
VIII.	Faits saillants de 2019	9
IX.	Activité de BH LEASING	10
A.	La production	10
1.	Les approbations.....	10
2.	Les mises en forces.....	12
3.	Rendement.....	15
B.	Le recouvrement.....	16
1.	Le Retour des impayés	16
2.	Montant de Recouvrement Global sur le Chiffres d'Affaires hors autofinancement en 2019	16
3.	Montant de recouvrement des impayés loyers 2019	17
4.	Montant de recouvrement global des impayés antérieurs à 2019.....	17
5.	Montant de recouvrement global des impayés	18
6.	Solde des impayés à la fin de la période.....	18
C.	La Qualité du Portefeuille	19
D.	Le contentieux.....	19
X.	L'organisation	20
XI.	Etats financiers arrêtés au 31-12-2019	20
XII.	L'évolution de la société et ses performances au cours des 3 derniers années	23
XIII.	Les indicateurs spécifiques par secteur	23
XIV.	Description des principaux risques auxquels la société est confrontée	23
XV.	Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi	25
XVI.	Orientation stratégique	25
XVII.	Activité en matière de recherche et développement.....	25
XVIII.	Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	25
XIX.	Participation	26

XX. Actionnariat	26
XXI. Informations sur les conditions d'accès à l'AGO	26
<i>Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)</i>	<i>26</i>
<i>Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales</i>	<i>26</i>
XXII. Organes d'administration et de direction.....	27
<i>Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil :</i>	<i>27</i>
▪ <i>Article 17 (statuts de BH LEASING) : Conseil d'administration – Composition (modifié)</i>	<i>27</i>
▪ <i>Article 19 (statuts de BH LEASING) : Durée des fonctions des Administrateurs</i>	<i>27</i>
▪ <i>Article 24 : Pouvoirs du Conseil d'administration (mis à jour)</i>	<i>28</i>
▪ <i>Article 25 : Attributions du Président du Conseil (Modifié) :</i>	<i>29</i>
▪ <i>Article 26 : Nomination - Attributions du Directeur Général (nouveau) :.....</i>	<i>29</i>
XXIII. Les comités et ses rôles.....	30
XXIV. Le titre en bourse	32
XXV. Affectation des résultats.....	32
Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :	32
▪ <i>Article 44 : Répartition des bénéfices – Dividende (nouveau)</i>	<i>32</i>
Le tableau d'évolution des capitaux propres avant AGO :.....	33
XXVI. Le contrôle des comptes	33
XXVII. Le comité permanent d'audit	33
XXVIII. Gestion des ressources humaines	34
XXIX. Eléments sur le contrôle interne	34
XXX. Evolution des principaux indicateurs	35

I. Présentation Générale

Dénomination Sociale	BH LEASING
Forme Juridique	Société Anonyme
Siège Social	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
Capital Social	35 000 000 Dinars
Date de la constitution	28 Mars 1997
Téléphone	71 189 700
Fax	71 949 335
E-mail	BHL@bhleasing.com.tn
Site Web	www.bhleasing.com.tn
Législation particulière	La Société est régie par la loi n°2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26/07/1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant sur les dispositions fiscales du leasing.
Secteur d'activité	Leasing Mobilier et Immobilier
Date d'introduction en bourse	01/12/2010

Agences

Agence Centrale Tunis	Rue AOHRA FAIZA-Immeuble BH ASSURANCE – Centre Urbain Nord	Téléphone : 71 189 700 Fax : 71 949 335 E-mail : BHL@bhleasing.com.tn
Agence SOUSSE	Immeuble HADRUMET, 2ème étage Bureau n° B 2.4, Place FARHAT HACHED, BAB BHAR Sousse 4000	Téléphone : 73 215 222 Fax : 73 270 222 E-mail : agence.sousse@bhleasing.com.tn
Agence SFAX	Immeuble EL MORJENE, 2ème étage N°A2-4, Avenue de l'Environnement, Route de Gabes KM1 Sfax 3000	Téléphone : 74 452 840 Fax : 74 452 980 E-mail : agence.sfax@bhleasing.com.tn
Agence BEJA	Immeuble Vaga 2 ^{ème} Etage (En face de la Poste), Avenue Habib Bourguiba, 9000 Béja	Téléphone : 78 450 440 Fax : 78 450 430 E-mail : agence.beja@bhleasing.com.tn

II. Structure du capital au 31-12-2019

A. Etat Global

Actionnaires	31/12/2019	
	Nombre d'actions	% du capital
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS :	6 999 828	100,00%
- ENTREPRISES PUBLIQUES OU PARA-PUBLIQUES	3 177 514	45,39%
-BH BANK	2 915 014	41,64%
-EL BOUNIANE	262 500	3,75%
- PERSONNES PHYSIQUES	1 114 228	15,92%
- PERSONNES MORALES	2 708 086	38,69%
- BH SICAF	684 122	9,77%
-BH ASSURANCE	699 999	10,00%
- BH EQUITY	539 098	7,70%
-EL BARAKA BANK	156 541	2,24%
-IMMOBILIERE SLIM	113 175	1,62%
-SOCIETE MONIA	78 750	1,13%
-FCP OPTIMA	87 500	1,25%
-BH INVEST	182 190	2,60%
-BH IMMO	130 000	1,86%
-Autres	36 711	0,52%
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS :	172	0,00%
-PERSONNES PHYSIQUES	172	0,00%
-PERSONNES MORALES	0	0,00%
Total Général	7 000 000	100,00%

B. Groupe BH Bank

Actionnaires	31/12/2019	
	Nombre d'actions	% du capital
BH BANK	2 915 014	41,64%
BH SICAF	684 122	9,77%
BH ASSURANCE	699 999	10,00%
BH EQUITY	539 098	7,70%
BH INVEST	182 190	2,60%
BH IMMO	130 000	1,86%
Total Général	5 150 423	73,58%

III. Composition du conseil d'administration

Mme. NAJET CHABCHOUB

Présidente du Conseil d'Administration

BH BANK

Mr Ahmed MEJEJI

BH ASSURANCE

Mme Dalila BADER

BH EQUITY

Mr Elyes ZENAIDI

SOCIETE EL BOUNIANE

Représentée par son Président Directeur Général

Mr. Ahmed TRABELSI

Mr. Mohamed Kais LARIBI

Administrateur représentant les petits porteurs

Mr. Jabeur CHEBBI

Administrateur indépendant et Président du Comité Permanent d'Audit

Mr. Faouzi JILANI

Administrateur indépendant et Président du Comité de Gestion des Risques

DIRECTION GENERALE

Mr. Habib GUEDRI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

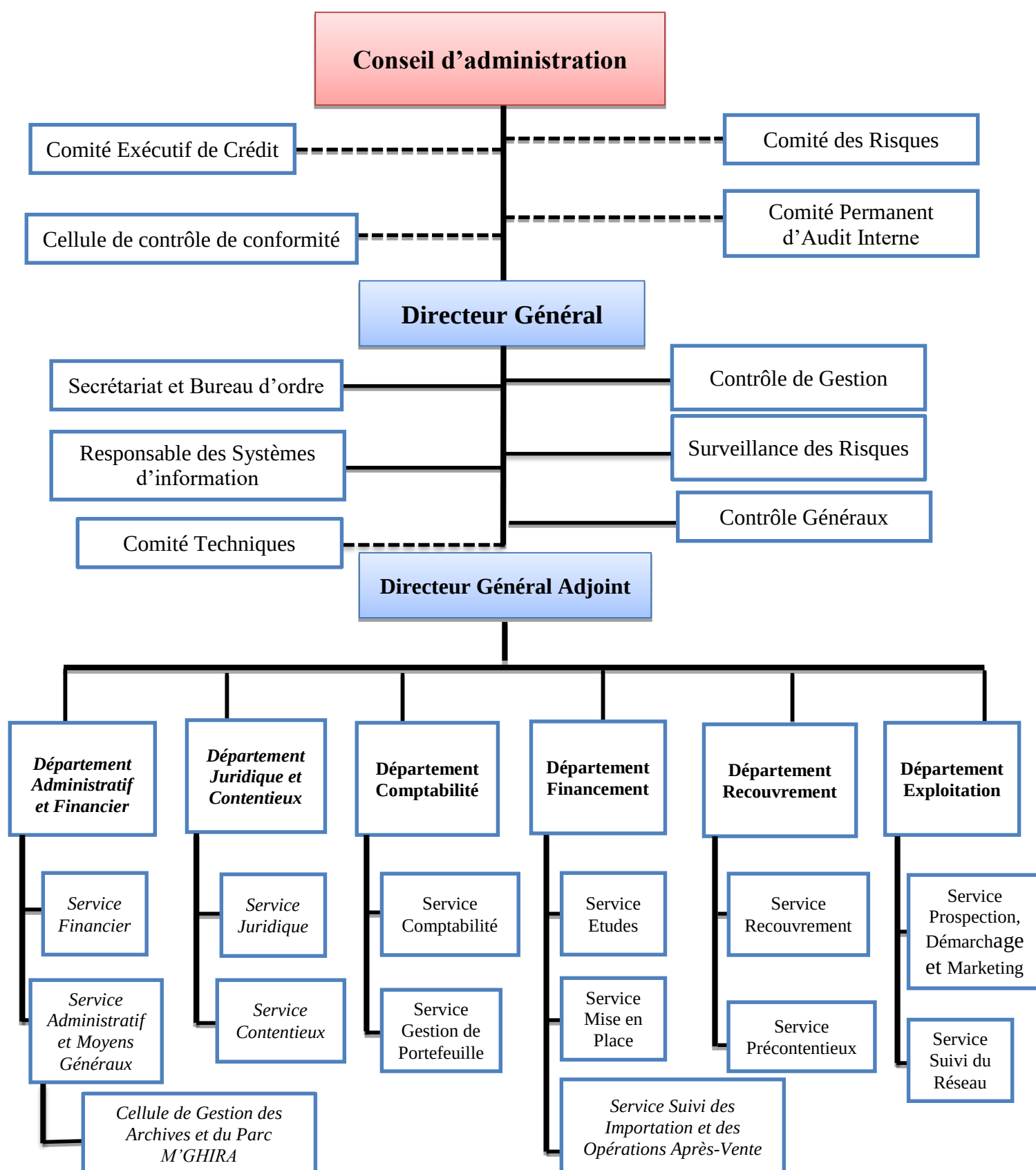
JSC Consulting

Mme Sana JAMOSSI DERBEL

Proaudit

Mr Tarek Zahaf

IV. Organigramme



V. Conjoncture économique internationale

En 2019, l'économie mondiale a été marquée par :

- Révision à la baisse, par le FMI, de la croissance économique mondiale attendue pour les années 2020 et 2021.
- Baisse des prix internationaux des produits de base notamment ceux de l'énergie au cours de l'année 2019.
- Un repli du chômage dans la plupart des pays industrialisés.
- Maintien des politiques monétaires accommodantes par les principales banques centrales.
- Hausse marquée des principaux indices boursiers en 2019.
- Légère dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar au cours de l'année 2019.

VI. Conjoncture économique nationale

En 2019, l'économie nationale a été caractérisée par :

- Faible taux de croissance en 2019 et meilleures perspectives pour 2020.
- Baisse plus prononcée de la production industrielle au cours des onze premiers mois de 2019, sous l'effet de la faiblesse de la demande extérieure et des difficultés dans le secteur des hydrocarbures.
- Bon comportement de l'activité touristique en 2019.
- Détente de l'inflation au cours de l'année 2019.
- Poursuite de l'atténuation des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2019.
- Légère reprise de l'indice boursier contrastant avec un repli des émissions des entreprises par appel public à l'épargne.
- Contraction du déficit courant et consolidation des entrées nettes de capitaux extérieurs en 2019.
- Appréciation du dinar face au dollar américain et à l'euro à fin 2019.

VII. Aperçu sur l'activité du secteur

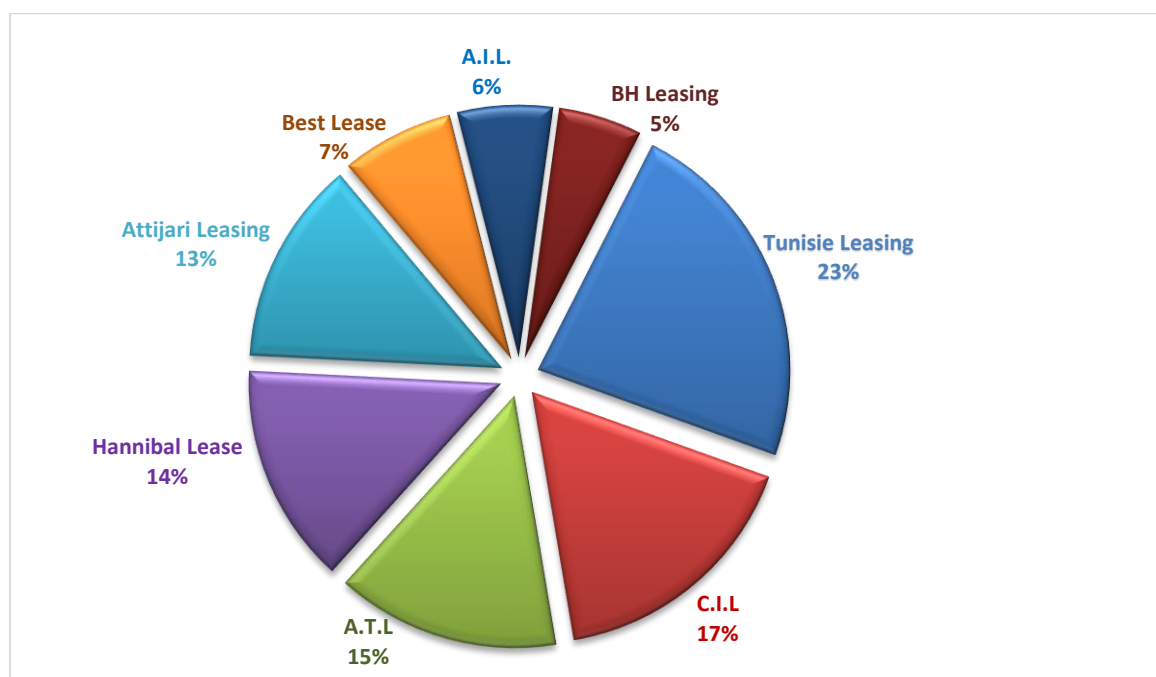
Les Mises en Forces au niveau du secteur en 2019 ont atteint **1 567,3** Millions de Dinars, soit une régression de **<21,4%>** par rapport à 2018, réparties comme suit :

(En Millions de Dinars)

Sociétés	Nombre d'agences	2018			2019			Evolutions
		Ordre	MEF	Part de marché en %	Ordre	MEF	Part de marché en %	
Tunisie Leasing	12	1	431,7	21,7%	1	360,3	23,0%	-16,5%
C.I.L	10	5	261,3	13,1%	2	264,0	16,8%	1,0%
A.T.L	12	3	306,3	15,4%	3	225,0	14,4%	-26,5%
Hannibal Lease	7	2	355,1	17,8%	4	221,2	14,1%	-37,7%
Attijari Leasing	13	4	263,1	13,2%	5	205,2	13,1%	-22,0%
Best Lease	9	7	130,2	6,5%	6	112,9	7,2%	-13,3%
A.I.L	5	8	74,4	3,7%	7	95,1	6,1%	27,8%
BH Leasing	4	6	171,6	8,6%	8	83,6	5,3%	-51,3%
Total	72		1 993,6	100%		1 567,3	100,0%	-21,4%

(*)Source CMF

D'où la part de marché se répartit ainsi :



La part du marché de BH Leasing a diminué de **3,3%** passant de **8,6%** en 2018 à **5,3%** en 2019, ainsi s'en positionne sur le marché à la 8ème place. Il est à signaler que la production du secteur a régressé de **<21,4%>**.

Les principales régressions du secteur reviennent à **Hannibal Lease <37,7%>**, **A.T.L <26,5%>** et **Attijari Leasing <22,0%>**.

VIII. Faits saillants de 2019

L'activité de BH LEASING durant 2019 a été marquée par :

- ❖ **Une Régression des mises en force** : En effet le volume des MEF a diminué de **51,3%** pour atteindre un total de **83,6MD** contre **171,6D** en 2018.
- ❖ **Une régression des engagements clients** : En effet, le volume total des engagements a diminué de **15,5%** pour atteindre un total de **336MD** contre **398MD** en 2018.
- ❖ **Une évolution des impayés** : En effet, le montant total des impayés a augmenté de **19,7%** pour atteindre un total de **32,1MD** contre **26,8MD** en 2018.
- ❖ **Une évolution des créances classées** : En effet, le volume total des créances classées s'est accru de **17,8%** pour atteindre un total de **52,4MD** contre **44,5MD** en 2018.
- ❖ **Une évolution des provisions et agios** : En effet, le volume total des provisions et agios s'est accru de **33,7%** pour atteindre un total de **34,2MD** contre **25,4MD** en 2018.
- ❖ **Une régression des intérêts crédit-bail** : Le montant total des intérêts crédit-bail a diminué de **3,9%** pour atteindre un total de **33,0MD** contre **34,3MD** en 2018.
- ❖ **Une augmentation des autres produits d'exploitation** : Le montant total des autres produits d'exploitation a augmenté de **20,4%** pour atteindre **3,3MD** contre **2,7MD** à fin 2018.
- ❖ **Une évolution des charges financières** : le montant total des charges financières a augmenté de **6,8%** pour atteindre un total de **29,5MD** contre **27,7MD** en 2018.
- ❖ **Une régression de PNL** : Le produit net de leasing a diminué de **24,7%** pour atteindre un total de **6,7MD** contre **8,9MD** en 2018.
- ❖ **Une évolution des dotations aux provisions** : le montant des dotations aux provisions s'est accru de **63%** pour atteindre un total de **7,7MD** contre **4,7MD** en 2018.
- ❖ **Une régression des ressources et emprunt** : Le montant de l'encours des ressources financières est diminué de **16,2%** pour atteindre un total de **271,9MD** contre **324,3MD** en 2018.
- ❖ **Une augmentation des charges d'exploitation (hors provisions)** : Le montant des charges d'exploitation hors provisions a augmenté de **3,0%** pour atteindre un total de **7,4MD** contre **7,2MD** en 2018.
- ❖ **Une perte au niveau de résultat net** : l'exercice 2019 a été clôturé avec une perte de **-8,4MD** contre **-3,3MD** en 2018, soit une augmentation de la perte de **154%**.

IX. Activité de BH LEASING

A. La production

1. Les approbations

A fin 2019, BH Leasing a approuvé **1427** demandes de financement portant sur une enveloppe de **98 351mD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **2297** demandes en 2018, soit **170 407mD** d'approbations, accusant ainsi une régression de **42,3%**.

a) Par secteur

La répartition des approbations par secteur se détaille comme suit :

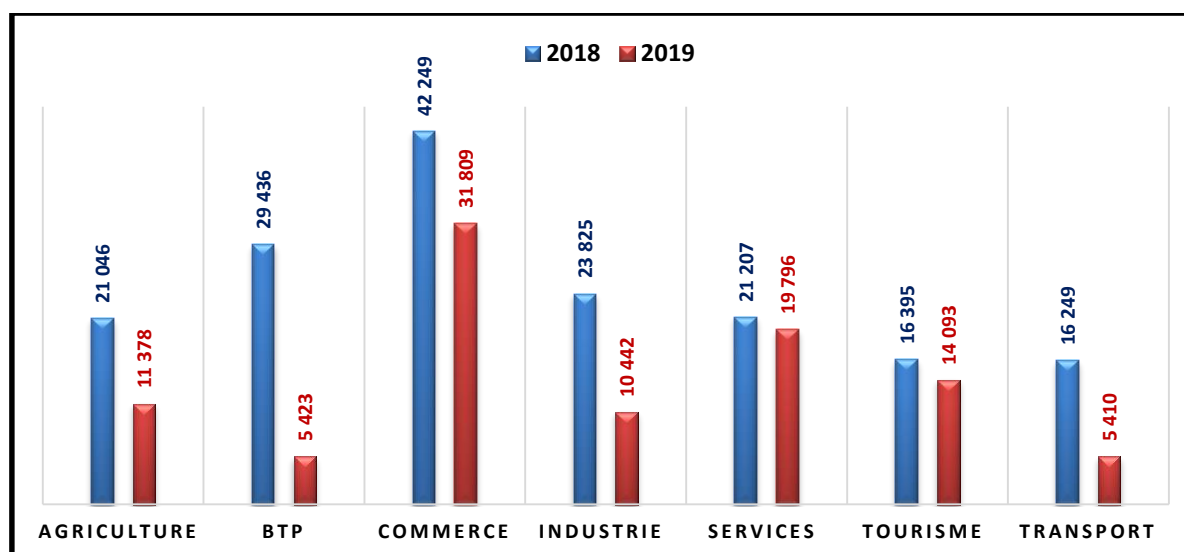
(En Milliers de Dinars)

Secteurs	2017		2018		2019		Evolutions	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	2017/2018	2018/2019
Agriculture et Pêche	30 939	12,2%	21 046	12,4%	11 378	11,6%	-32,0%	-45,9%
BTP	40 367	15,9%	29 436	17,3%	5 423	5,5%	-27,1%	-81,6%
Commerce Divers	67 912	26,8%	42 249	24,8%	31 809	32,3%	-37,8%	-24,7%
Industrie Diverse	44 029	17,4%	23 825	14,0%	10 442	10,6%	-45,9%	-56,2%
Services divers	31 251	12,3%	21 207	12,4%	19 796	20,1%	-32,1%	-6,7%
Tourisme	11 545	4,6%	16 395	9,6%	14 093	14,3%	42,0%	-14,0%
Transport	27 559	10,9%	16 249	9,5%	5 410	5,5%	-41,0%	-66,7%
Total	253 602	100,0 %	170 407	100,0%	98 351	100,0%	-32,8%	-42,3%

Cette répartition profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare **32,3%** des approbations au 31/12/2019, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services, de Tourisme, de l'Agriculture, et de l'industrie est de **56,7%**.

Tous les secteurs de l'économie ont enregistré des régressions, les principales baisses reviennent aux secteurs de BTP de **<81,6%>**, et de Transport de **<66,7%>**.

La répartition des approbations par secteur



b) Par Type de bien

La répartition des approbations par type de bien se détaille comme suit :

(En Milliers de Dinars)

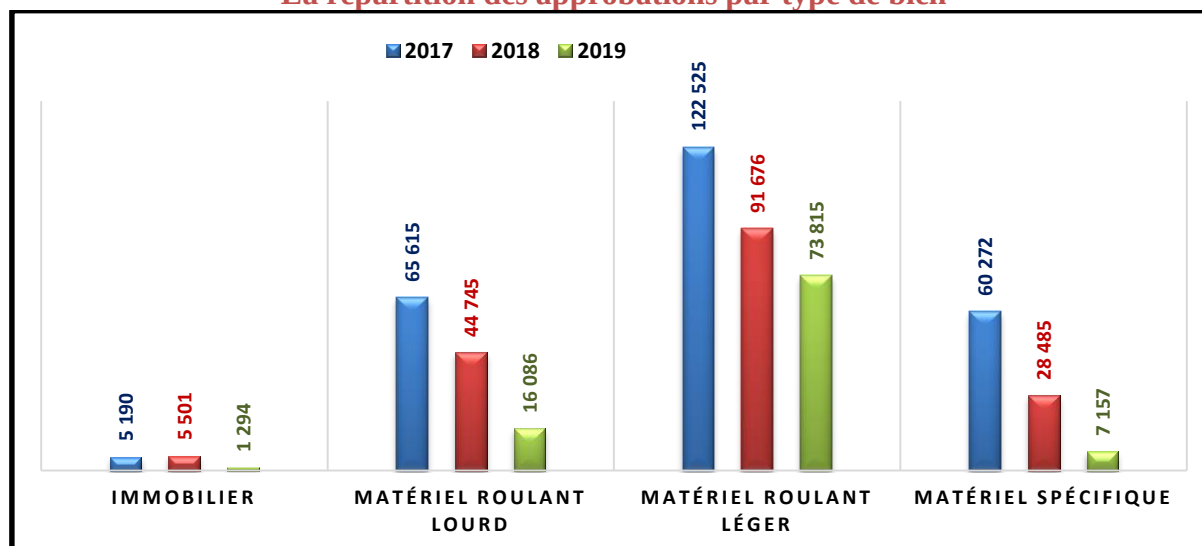
Type de bien	2017		2018		2019		Evolutions	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	2017/2018	2018/2019
Immobilier	5 190	2,0%	5 501	3,2%	1 294	1,3%	6,0%	-76,5%
Matériel Roulant Lourd	65 615	25,9%	44 745	26,3%	16 086	16,4%	-31,8%	-64,1%
Matériel Roulant Léger	122 525	48,3%	91 676	53,8%	73 815	75,1%	-25,2%	-19,5%
Matériel spécifique	60 272	23,8%	28 485	16,7%	7 157	7,3%	-52,7%	-74,9%
Total	253 602	100,0%	170 407	100,0%	98 351	100,0%	-32,8%	-42,3%

Cette répartition est caractérisée par une prépondérance du Leasing mobilier qui représente **98,7%** du total des approbations en 2019, contre **96,8%** en 2018.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel roulant et plus particulièrement sur le Matériel roulant léger qui représente **75,1%** du total des approbations en 2019, contre **53,8%** en 2018.

Les principales régressions reviennent à l'Immobilier de **<76,5%>** et au Matériel spécifique de **<74,9%>**.

La répartition des approbations par type de bien



c) Par Région

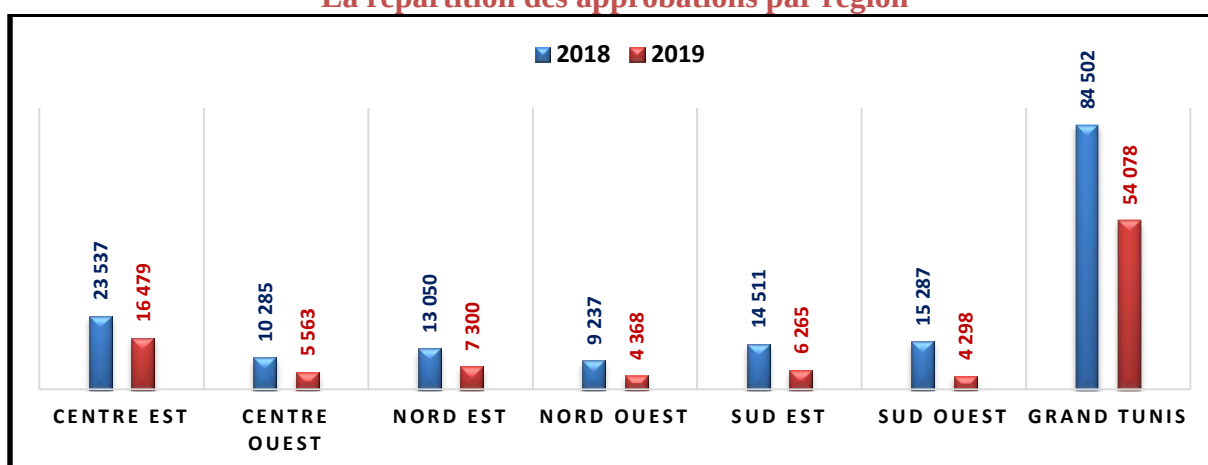
La répartition des approbations par région se détaille comme suit :

(En Milliers de Dinars)

Régions	2018		2019		Evolutions
	Montant	%	Montant	%	2018/2019
Centre Est	23 537	13,8%	16 479	16,8%	-30,0%
Centre Ouest	10 285	6,0%	5 563	5,7%	-45,9%
Nord Est	13 050	7,7%	7 300	7,4%	-44,0%
Nord-Ouest	9 237	5,4%	4 368	4,4%	-52,7%
Sud Est	14 511	8,5%	6 265	6,4%	-56,8%
Sud-Ouest	15 287	8,9%	4 298	4,4%	-71,9%
Grand Tunis	84 502	49,6%	54 078	55,0%	-36,0%
Total	170 407	100,00%	98 351	100,00%	-42,3%

- La région du Nord Est accapare **7,4%** des approbations en 2019 contre **7,7%** en 2018 ; les gouvernorats du Bizerte et Nabeul détiennent **7,2%**.
- La région du Nord-Ouest détient **4,4%** des approbations en 2019 contre **5,4%** en 2018 ; les gouvernorats de Béja, Jendouba et Siliana détiennent **4,2%**.
- La région du Centre Est détient **16,8%** des approbations en 2019 contre **13,8%** en 2018 ; le gouvernorat de Sousse détient **11,9%**.
- La région du Centre Ouest détient **5,7%** des approbations en 2019 contre **6,0%** en 2018 ; le gouvernorat de Kasserine détient **3,4%**.
- La région du Sud Est détient **6,4%** des approbations en 2019 contre **8,5%** en 2018 ; le gouvernorat de Sfax détient **5,8%**.
- La région du Sud-Ouest détient **4,4%** des approbations en 2019 contre **8,9%** en 2018 ; les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kebili détiennent **3,8%**.
- Les gouvernorats du Grand Tunis détiennent **55,0%** des approbations en 2019 contre **49,6%** en 2018.

La répartition des approbations par région



2. Les mises en forces

En 2019, BH Leasing a mis en force **1142** affaires portant sur une enveloppe de **83 608mD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **2041** demandes en 2018, soit **171 618mD**, accusant ainsi une régression de **51,3%** et une réalisation de l'objectif annuel à hauteur de **79,6%**.

a) Par secteur

La répartition des mises en force par secteur se détaille comme suit :

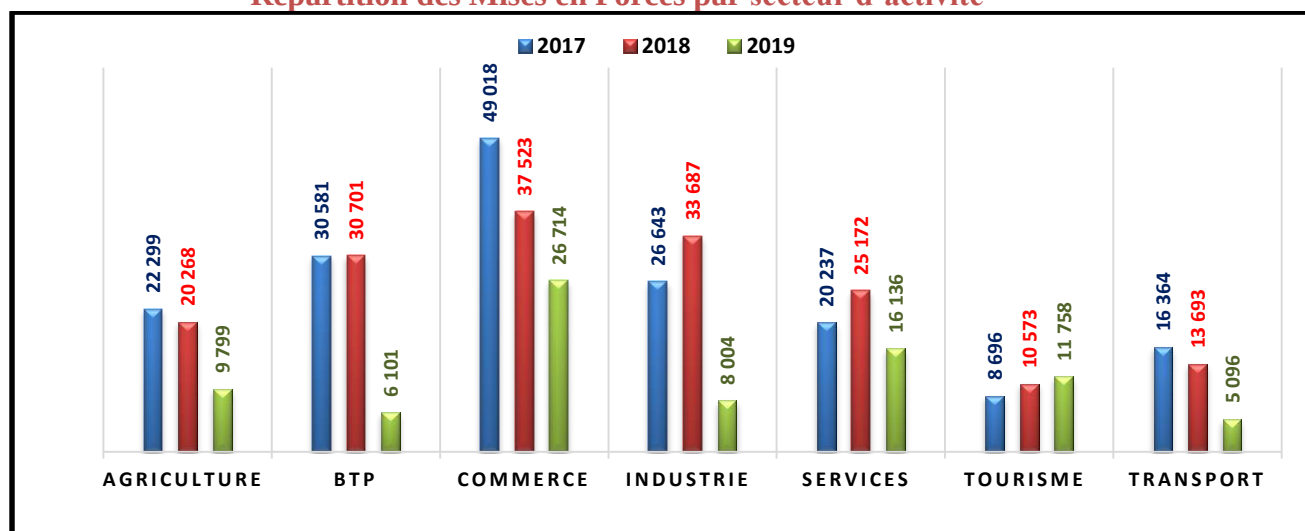
(En Milliers de Dinars)

Secteurs	2017		2018		2019		Evolutions 2018/2019	Prévisions 2019	Taux de Réalisation
	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Agriculture et Pêche	22 299	12,8%	20 268	11,8%	9 799	11,7%	-51,7%	14 700	66,7%
BTP	30 581	17,6%	30 701	17,9%	6 101	7,3%	-80,1%	18 900	32,3%
Commerce Divers	49 018	28,2%	37 523	21,9%	26 714	32,0%	-28,8%	29 400	90,9%
Industrie Diverse	26 643	15,3%	33 687	19,6%	8 004	9,6%	-76,2%	11 550	69,3%
Services divers	20 237	11,6%	25 172	14,7%	16 136	19,3%	-35,9%	13 650	118,2%
Tourisme	8 696	5,0%	10 573	6,2%	11 758	14,1%	11,2%	6 300	186,6%
Transport	16 364	9,4%	13 693	8,0%	5 096	6,1%	-62,8%	10 500	48,5%
Total	173 838	100,0%	171 618	100,0%	83 608	100,0%	-51,3%	105 000	79,6%

Cette répartition profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare **32%** des MEF au 31/12/2019, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services divers et de Tourisme est de **33,4%**.

Les principales baisses reviennent aux secteurs de BTP de **-80,1%**, l'Industrie diverse de **<76,2%>**, le Transport de **<62,8%>**, et l'Agriculture et pêche de **<51,7%>**, contre une augmentation du Tourisme de **11,2%** et plus particulièrement le secteur de la location des voitures.

Répartition des Mises en Forces par secteur d'activité



b) Par Type de bien

La répartition des MEF par type de bien se détaille comme suit :

(En Milliers de Dinars)

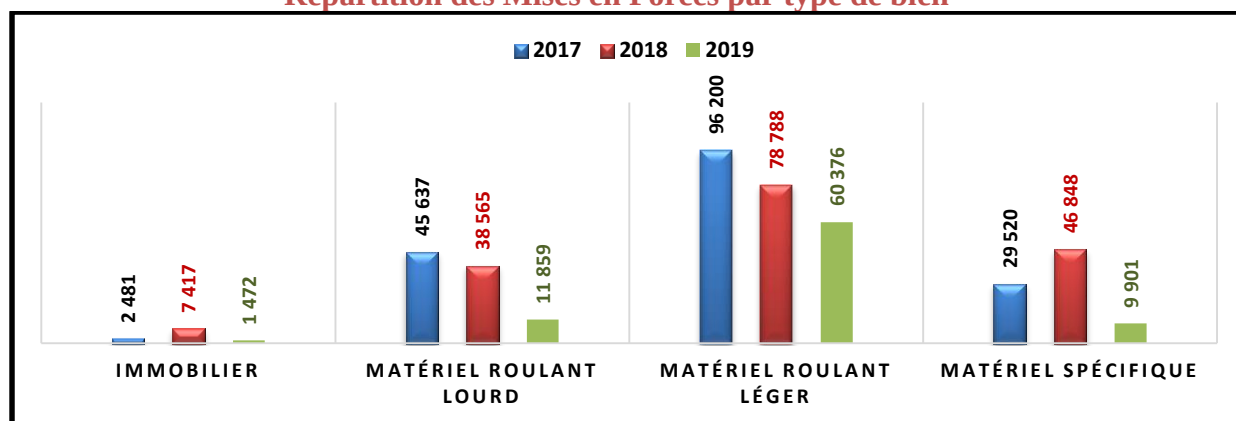
Type de bien	2017		2018		2019		Evolutions 2018/2019	Prévisions 2019	Taux de Réalisation
	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Immobilier	2 481	1,4%	7 417	4,3%	1 472	1,8%	-80,2%	3 150	46,7%
Matériel Roulant Lourd	45 637	26,3%	38 565	22,5%	11 859	14,2%	-69,2%	28 350	41,8%
Matériel Roulant Léger	96 200	55,3%	78 788	45,9%	60 376	72,2%	-23,5%	63 000	95,7%
Matériel spécifique	29 520	16,9%	46 848	27,3%	9 901	11,9%	-78,9%	10 500	94,3%
Total	173 838	100,0%	171 618	100,0%	83 608	100,0%	-51,3%	105 000	79,5%

Cette répartition est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente **98,3%** du total des MEF en 2019, contre **95,7%** en 2018.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel Roulant et plus particulièrement sur le Matériel Roulant Léger (**72,2%**).

Les principales régressions reviennent à l'Immobilier de **<80,2%>** et au Matériel spécifique de **<78,9%>**.

Répartition des Mises en Forces par type de bien



c) Par Région

La répartition des MEF par région se détaille comme suit :

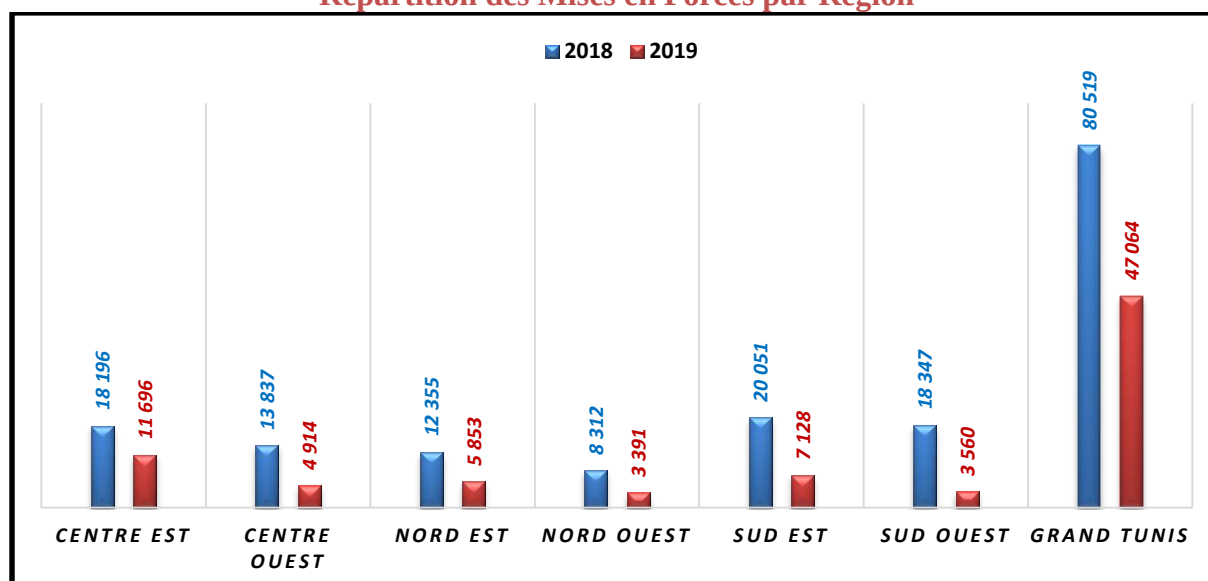
(En Milliers de Dinars)

Régions	2018		2019		Evolutions 2018/2019
	Montant	%	Montant	%	
Centre Est	18 196	10,6%	11 696	14,0%	-35,7%
Centre Ouest	13 837	8,1%	4 914	5,9%	-64,5%
Nord Est	12 355	7,2%	5 853	7,0%	-52,6%
Nord-Ouest	8 312	4,8%	3 391	4,1%	-59,2%
Sud Est	20 051	11,7%	7 128	8,5%	-64,5%
Sud-Ouest	18 347	10,7%	3 560	4,3%	-80,6%
Grand Tunis	80 519	46,9%	47 064	56,3%	-41,5%
Total	171 618	100,0%	83 608	100,0%	-51,3%

A fin 2019, les mises en forces sont réparties par région comme suit :

- La région du Nord Est accapare **7,0%** des mises en forces en 2019 contre **7,2%** en 2018, les gouvernorats de Bizerte et Nabeul détiennent **6,8%**.
- La région du Nord-Ouest détient **4,1%** des mises en forces en 2019 contre **4,8%** en 2018, les gouvernorats de Béja et Jendouba détiennent **2,7%**.
- La région du Centre Est détient **14,0%** des mises en forces en 2019 contre **10,6%** en 2018, le gouvernorat de Sousse détient **10,1%**.
- La région du Centre Ouest détient **5,9%** des mises en forces en 2019 contre **8,0%** en 2018, dont **3,6%** pour le gouvernorat de Kasserine.
- La région du Sud Est détient **8,5%** des mises en forces en 2019 contre **11,7%** en 2018, le gouvernorat de Sfax détient **5,0%**.
- La région du Sud-Ouest détient **4,3%** des mises en forces en 2019 contre **10,7%** en 2018, le gouvernorat de Sidi Bouzid détient **2,9%**.
- Les gouvernorats du Grand Tunis détiennent **56,3%** des mises en forces en 2019 contre **46,9%** en 2018.

Répartition des Mises en Forces par Région



3. Rendement

- Le taux moyen des mises en force en 2019 a été de **13,3%** contre un taux moyen de **10,6%** en 2018 et **10,3%** en 2017.
- Le montant moyen des contrats réalisés en 2019 a été de **73,262mD** contre un montant moyen de **84,085mD** en 2018 et **60,298mD** en 2017.
- La durée moyenne des contrats réalisés en 2019 a été de **53 mois**, contre une durée moyenne de **56 mois** en 2018 et **55 mois** en 2017.

Désignations	Années			Evolutions	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Taux moyen des MEF	10,3%	10,6%	13,3%	0,2%	2,7%
Montant moyen des contrats (mD)	60,298	84,085	73,262	39,4%	-12,9%
Durée moyenne des contrats (mois)	55	56	53	1,8%	-5,4%
Part du 1er loyer	11,4%	12,0%	23,3%	0,7%	11,2%

B. Le recouvrement

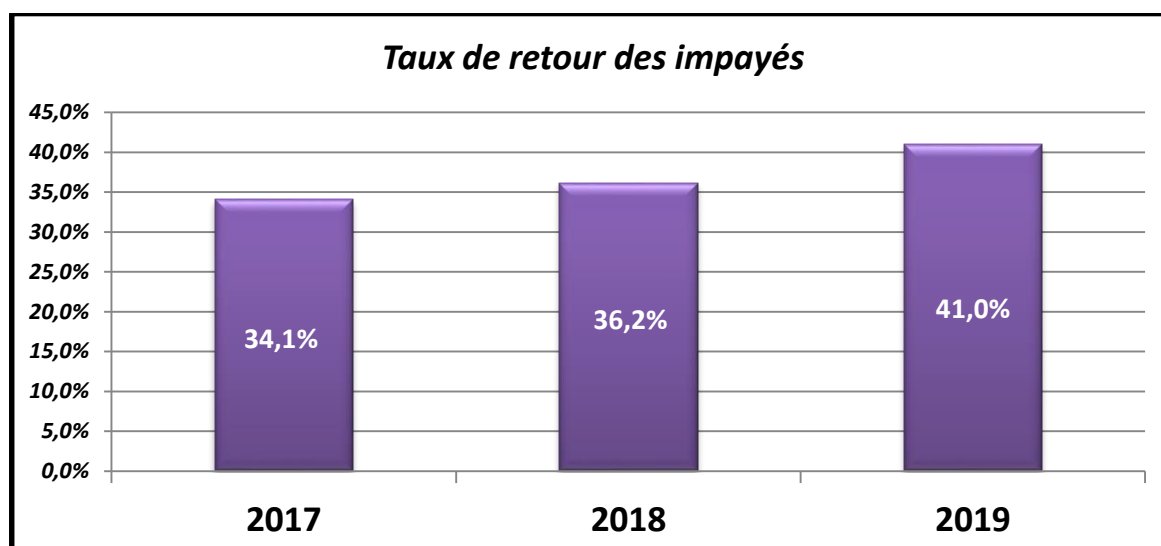
1. Le Retour des impayés

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2019 est de **70 632mD** contre **59 937mD** en 2018, soit une augmentation de **17,8%**.

Le taux de retour des effets impayés en 2019 est **41%**, soit une augmentation de **4,8** points de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière. Le taux moyen des trois dernières années est de **37,1%**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Chiffres d'affaires hors autofinancement	138 481	165 755	172 434	19,7%	4,0%
Retour impayé	47 235	59 937	70 632	26,9%	17,8%
Taux de retour	34,1%	36,2%	41,0%	2,1%	4,8%

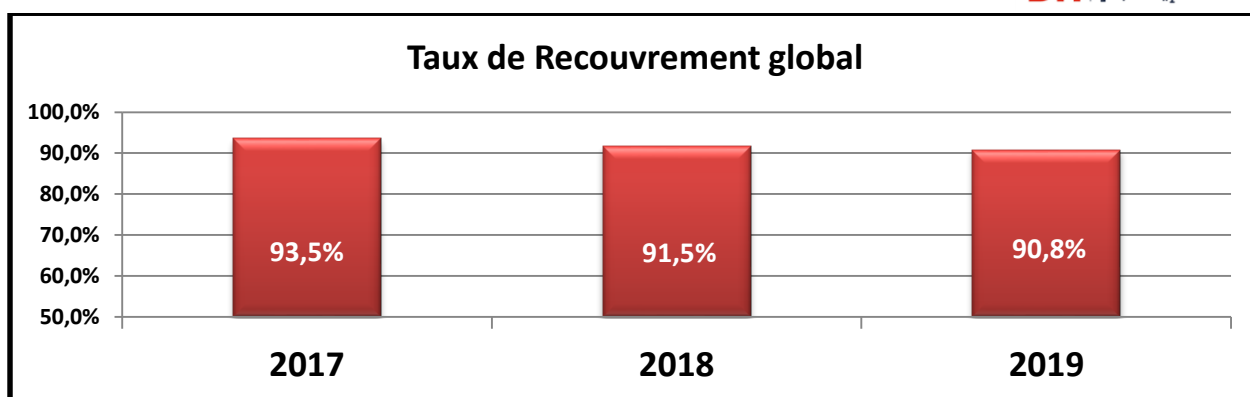


2. Montant de Recouvrement Global sur le Chiffres d'Affaires hors autofinancement en 2019

Le montant du recouvrement global sur le chiffre d'affaire 2019 est de **156 551mD**, soit une augmentation de **3,2%** par rapport à 2018, ainsi le taux de recouvrement est de **90,8%**, soit une diminution de **0,7** points en pourcentage par rapport à 2018. Le taux moyen des trois dernières années est de **91,9%**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Montant de Recouvrement sur le Chiffre d'affaire (hors autofinancement)	129 503	151 711	156 551	17,1%	3,2%
Chiffres d'affaires hors autofinancement	138 481	165 755	172 434	19,7%	4,0%
Taux de Recouvrement (%)	93,5%	91,5%	90,8%	-2,0%	-0,7%

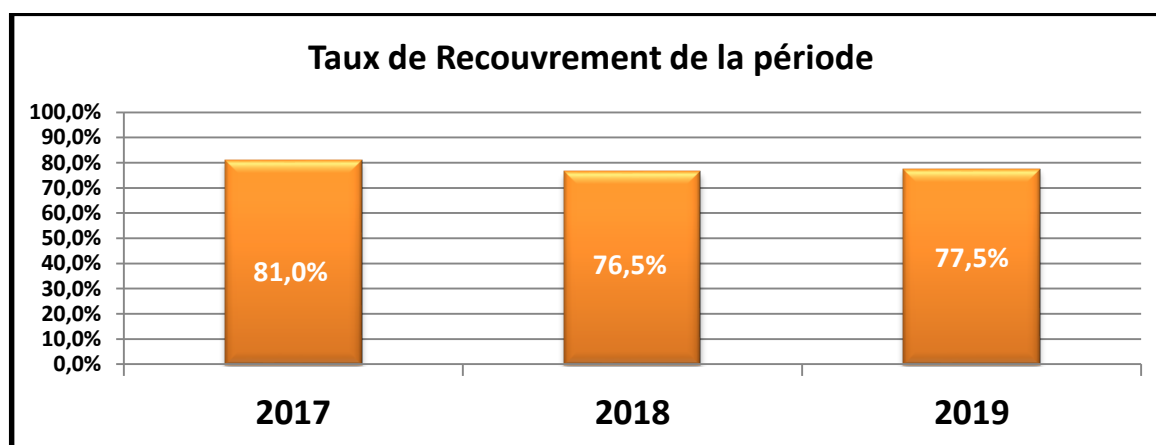


3. Montant de recouvrement des impayés loyers 2019

Le montant de recouvrement des impayés loyers de l'exercice 2019 a été de **54 747mD**, soit un taux de **77,5%** contre **76,5%** en 2018, ce qui représente une augmentation de **1,0** point de pourcentage, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de **78,3%**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Montant de recouvrement des impayés loyers	38 257	45 893	54 747	20,0%	19,3%
Retour impayé	47 235	60 001	70 632	27,0%	17,7%
Taux de Recouvrement (%)	81,0%	76,5%	77,5%	-4,5%	1,0%

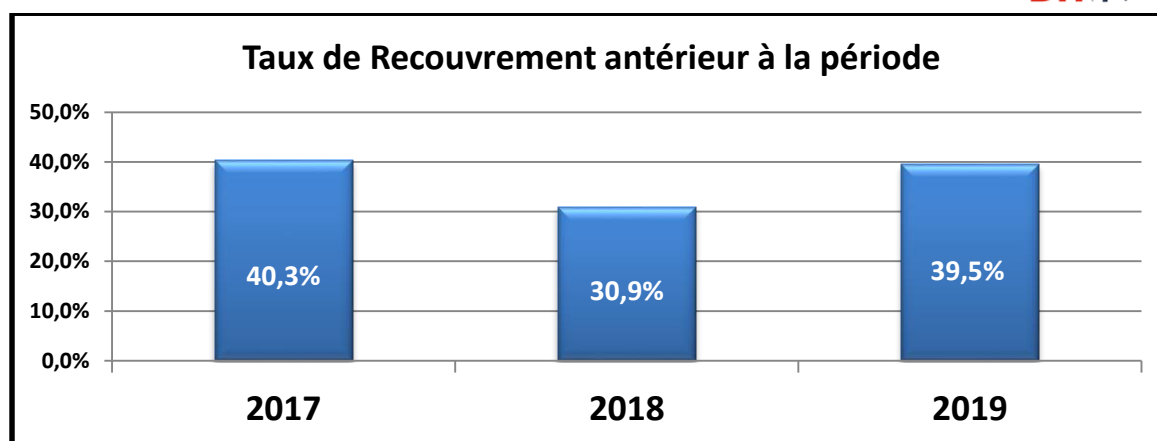


4. Montant de recouvrement global des impayés antérieurs à 2019

Le montant global du recouvrement des impayés réalisé au cours de l'exercice 2019 sur les impayés antérieurs à l'exercice a été de **10 594mD**, soit un taux de **39,5%** contre **30,9%** à fin 2018, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de **36,9%**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Recouvrement antérieurs	6 334	5 682	10 594	-10,3%	86,4%
Impayés	15 714	18 366	26 792	16,9%	45,9%
Taux de Recouvrement (%)	40,3%	30,9%	39,5%	-9,4%	8,6%

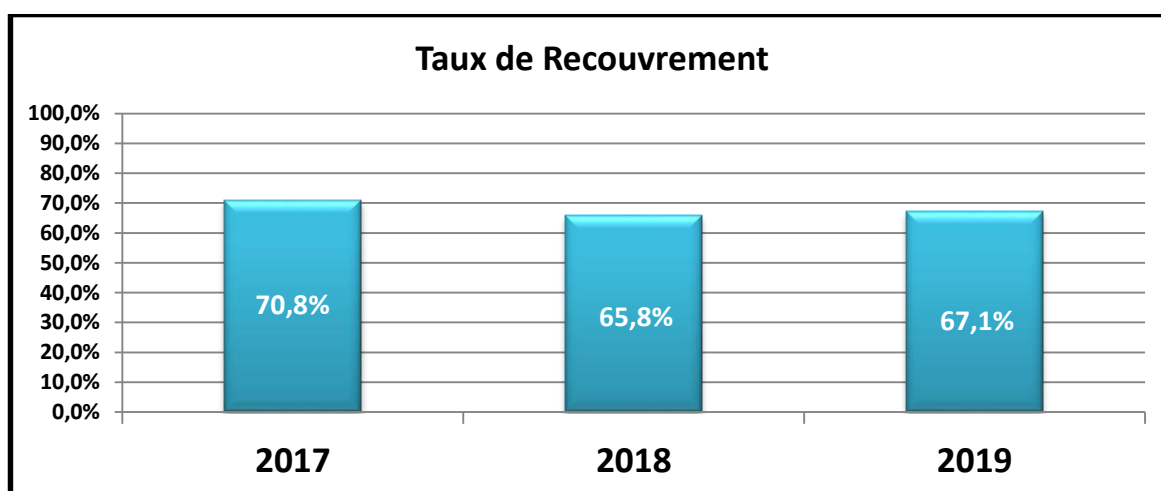


5. Montant de recouvrement global des impayés

Le taux de recouvrement global des impayés réalisé au cours de l'année 2019 a été de **67,1%** contre **65,8%** à fin 2018, soit une augmentation de **1,3** point de pourcentage, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de **67,9%**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Recouvrement global	44 591	51 575	65 341	15,7%	26,7%
Impayés global	62 949	78 367	97 424	24,5%	24,3%
Taux de Recouvrement (%)	70,8%	65,8%	67,1%	-5,0%	1,3%

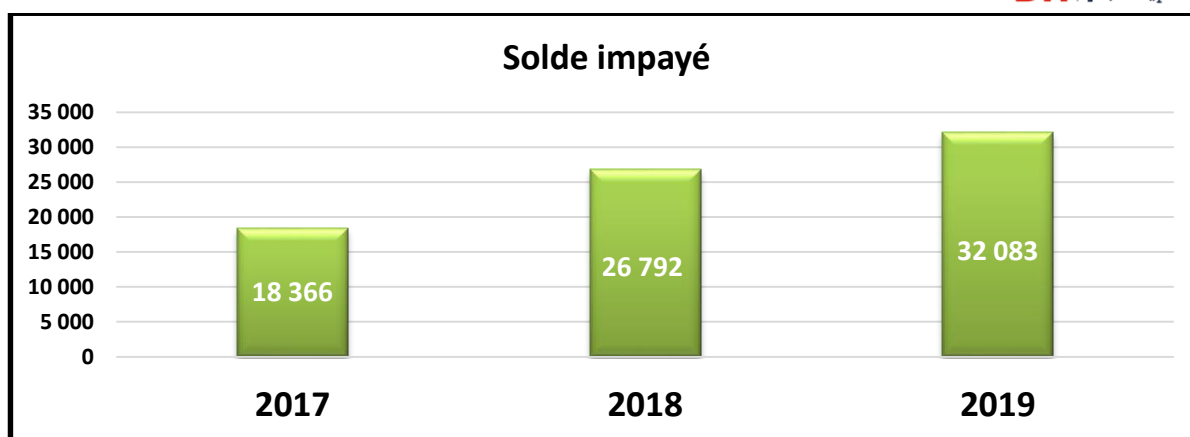


6. Solde des impayés à la fin de la période

Le montant global des impayés au 31-12-2019 a été de **32 142mD** contre **26 792mD** à fin 2018, soit une évolution de **20,3%**. Le Montant moyen des trois dernières années est de **25 747mD**.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Evolutions	
				2017-2018	2018-2019
Solde impayé	18 366	26 792	32 083	45,9%	19,7%



C. La Qualité du Portefeuille

Le Volume des Créances Classées a augmenté passant de **44 519mD** à fin 2018 à **52 397mD** au 31/12/2019, soit une évolution de **15,6%** et une augmentation du Taux des Créances Classées de 4,4 points de pourcentage, passant ainsi de **11,2%** à **15,6%** à fin 2019.

Le Taux de Couverture des Créances Classées est passé de **57,2%** au 31/12/2018 à **65,4%** à fin 2019, soit une augmentation de **8,2** points de pourcentage.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2017	2018	2019	Variations 2018/2019
Risque global	379 590	397 983	336 181	-15,5%
Volume des créances classées	33 730	44 519	52 397	17,7%
Taux des créances classées	8,9%	11,2%	15,6%	4,4%
Volume des provisions et agios	20 539	25 447	34 261	34,6%
Taux de couverture des créances classées	60,9%	57,2%	65,4%	8,2%

D. Le contentieux

Le montant total du recouvrement sur les créances contentieuses et précontentieuses en 2019 est de **20 232mD**, dont 30,4%, soit **6 169mD** proviennent des relocations et des cessions des matériels après récupération.

X. L'organisation

Au cours de l'année 2019, BH Leasing a opté pour la mise en place d'un produit « IJARA » dans une optique de diversification afin de soutenir sa croissance en dépit d'une conjoncture défavorable, et afin de cibler une large catégorie de clientèle.

Cette décision a été prise notamment afin de drainer des ressources supplémentaires notamment à travers les banques islamiques ainsi que les fonds spéciaux de la place.

Au niveau du logiciel de gestion, des états de suivi de l'activité ont été mis en place et ce au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles lois et/ou dispositions réglementaires par les institutions de tutelle.

Par ailleurs, le système de notation a été testé et est mis en place.

XI. Etats financiers arrêtés au 31-12-2019

BILAN ARRETE AU 31/12/2019

(En milliers de dinars tunisiens)

Actifs	31/12/2019	31/12/2018	Evolutions 2018-2019
Liquidités et équivalents de liquidités	14 970	7 525	98,94%
Créances sur la clientèle	291 934	352 487	-17,18%
Créances de Leasing : encours financiers	295 225	351 263	-15,95%
Moins : provisions 1	-10 567	-10 778	-1,96%
	284 658	340 485	-16,40%
Créances de Leasing : impayées	32 083	26 792	19,75%
Moins : provisions 2	-25 755	-16 906	52,34%
	6 328	9 886	-35,99%
Créances de leasing encours	948	2 115	-55,20%
Portefeuille titre de placement	0	0	-
Portefeuille titres d'investissement	6 833	7 108	-3,87%
Titres d'investissement	7 867	8 048	-2,24%
Moins : provisions 3	-1 034	-940	10,05%
Valeurs immobilisées	2 223	2 190	1,54%
Immobilisations propres	5 728	5 417	5,75%
Moins : Amortissement	-3 505	-3 227	8,60%
Autres Actifs	2 507	12 371	-79,73%
Total Actifs	318 467	381 680	-16,56%

BILAN ARRETE AU 31/12/2019

(En milliers de dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018	Evolutions 2018-2019
<i>Dettes envers les établissements financiers</i>	0	0	-
<i>Dettes envers la clientèle</i>	1 545	1 752	-11,83%
<i>Emprunt et dettes rattachées</i>	271 904	324 343	-16,17%
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11 383	14 705	-22,59%
<i>Autres passifs courants</i>	3 908	2 665	46,64%
Total des passifs	288 740	343 465	-15,93%
<i>Capital social</i>	35 000	35 000	0,00%
<i>Réserves légales</i>	0	0	-
<i>Autres réserves</i>	1 490	1 490	0,00%
<i>Prime liée au capital</i>	4 301	4 301	0,00%
<i>Réserves fond social</i>	272	306	-11,14%
<i>Résultat reportés</i>	-2 882	441	-754,12%
<i>Modifications comptables</i>	0	0	-
Total des capitaux propres avant résultat	38 180	41 538	-8,08%
<i>Résultat de l'exercice</i>	-8 453	-3 323	154,41%
Total des capitaux propres après résultat	29 727	38 215	-22,21%
Total des capitaux propres et passifs	318 467	381 680	-16,56%

ETAT DE RESULTAT

(En milliers de dinars tunisiens)

Résultat	31/12/2019	31/12/2018	Evolutions 2018-2019
Produits d'exploitation			
Intérêt de crédit-bail	33 001	34 355	-3,94%
Autres produits d'exploitation	3 351	2 783	20,42%
Variation des produits réservés	-893	-784	13,91%
Charges financières nettes	-29 590	-27 688	6,87%
Produit du portefeuille commercial et d'investissement	868	286	203,97%
Produits nets	6 737	8 952	-24,74%
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-4 185	-3 859	8,45%
Dotation net aux provisions créances douteuses	-7 745	-4 737	63,49%
Dotation sur titres	-94	-349	-72,96%
Dotations aux amortissements des immola propres	-300	-253	18,66%
Dotations pour risques et charges	289	0	-
Autres charges d'exploitation	-2 877	-3 040	-5,34%
Total des charges d'exploitation	-14 912	-12 237	21,86%
Résultat d'exploitation	-8 175	-3 285	148,83%
Autres gains ordinaires	350	93	277,00%
Autres pertes ordinaires	-545	-42	1206,02%
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-8 370	-3 234	158,80%
Impôt sur les sociétés	-83	-83	-0,82%
Elément extraordinaires	0	-5	-100,00%
Résultat net de l'exercice	-8 453	-3 323	154,40%

XII. L'évolution de la société et ses performances au cours des 3 derniers années

(Voir 1^{er} partie du rapport)

XIII. Les indicateurs spécifiques par secteur

(Voir 1^{er} partie du rapport)

XIV. Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

1. Risque de crédit : NORMES DE DIVISION DES RISQUES

- ✓ Conformément à l'article 50 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05 juin 2018 relative aux normes d'adéquation des fonds propres, le montant total des risques encourus doit être inférieur à :

- **3 fois les fonds propres nets** de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets,

Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élève à 57 823 KDT, représentant 126,4% des fonds propres nets et donc n'excède pas la limite de 3 fois desdits fonds propres à fin 2019.

Libellé	Montant (KDT)
Total risque encourus > 5%	57 823
Fonds propres nets	45 732
Rapport dégagé	126,4%

✓ Cette norme est respectée

- **1,5 fois les fonds propres nets** de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets,
Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur au seuil ci avant mentionné à fin 2019.

✓ Cette norme est respectée

- ✓ De même l'article 51 de la même circulaire prévoit que les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent excéder **25% des fonds propres nets** de la société.
Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur au seuil ci avant mentionné à fin 2019.

✓ Cette norme est respectée

- ✓ Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement financier au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder **75% des fonds propres nets**.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2019, à 349 KDT, représentant 0,76% des fonds propres nets de la société.

✓ Cette norme est respectée

- Ratio de solvabilité :

- ✓ Conformément à l'article 9 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018 :

- les fonds propres nets des établissements financiers doivent représenter en permanence au moins **10%** du total de son actif pondéré en fonction des risques encourus à la fin de l'exercice 2019.

Les fonds propres nets de la société au 31 décembre 2019 représentent **14,07%** des risques encourus pondérés, contre **14,20%** au titre de l'exercice 2018.

✓ Cette norme est respectée

- Les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins **7%** des risques encourus à la fin de l'exercice 2019.

Les fonds propres de base de la société au 31 décembre 2019 représentent **9,07%** des risques encourus pondérés, contre **9,41%** au titre de l'exercice 2018.

✓ Cette norme est respectée

2. Risque Opérationnel

Le montant des risques opérationnels encourus, tels qu'il ressort de l'application de l'article 17 de la circulaire 2018-06, s'élève à **18 392KDT** au 31 décembre 2019.

Le détail des risques opérationnels encourus en 2019 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Total	Moyenne
Produits nets	6 737	8 952	13 739	29 428	9 809
Moyenne Produits nets	9 809				
Exigences en fonds propres (15%)	1 471				1 471
Montant des risques opérationnels (*12,5)	18 392				18 392

XV. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

- La mise en place d'un plan de continuité d'activité, de restriction de présences physiques et de télétravail suite aux instructions de l'APTBEF et ce dans le cadre du plan national de prévention contre le virus corona.

XVI. Orientation stratégique

Les axes de croissance de la société BH LEASING pour les années à venir seront basés sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte de la conjoncture économique du pays, notamment en matière de nouveaux investissement et de disponibilité des ressources de financement.

La stratégie de développement de la société reposera sur les orientations suivantes :

- Amélioration de la qualité de service.
- Amélioration de la part de marché de la société dans le secteur.
- Le développement de nouveaux canaux de distribution, à travers des actions promotionnelles d'envergure avec certains fournisseurs.
- La sélection d'une clientèle diversifiée, présentant des projets de financement pouvant assurer une rentabilité acceptable.
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires.
- Diminution du coût moyen des ressources et l'optimisation de la politique de financement pour une meilleure compétitivité.
- Le maintien des actions ciblées de recouvrement du portefeuille afin d'assurer une meilleure gestion du risque client.

XVII. Activité en matière de recherche et développement

- La mise en place d'un système de notation de contrepartie (ANADEFI), selon la circulaire de la BCT 2016-06.
- La mise en place d'un système de reporting, selon la circulaire de la BCT 2017-06.
- Les préliminaires pour la mise en place d'un nouveau produit « IJARA » dans une optique d'optimisation de produits ML et afin de cibler une large catégorie de clientèle.

XVIII. Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

XIX. Participation

L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle : Néant

Les prises de participation ou les aliénations : Néant

XX. Actionnariat

A fin 2019, le montant du capital de BH LEASING est de 35 MD et il est composé comme suit :

Actionnaires	31/12/2019	
	Nombre d'actions	% du capital
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS :	6 999 828	100,00%
- ENTREPRISES PUBLIQUES OU PARA-PUBLIQUES	3 177 514	45,39%
-BH BANK	2 915 014	41,64%
-EL BOUNIANE	262 500	3,75%
- PERSONNES PHYSIQUES	1 114 228	15,92%
- PERSONNES MORALES	2 708 086	38,69%
- BH SICAF	684 122	9,77%
-BH ASSURANCE	699 999	10,00%
- BH EQUITY	539 098	7,70%
-EL BARAKA BANK	156 541	2,24%
-IMMOBILIERE SLIM	113 175	1,62%
-SOCIETE MONIA	78 750	1,13%
-FCP OPTIMA	87 500	1,25%
-BH INVEST	182 190	2,60%
-BH IMMO	130 000	1,86%
-Autres	36 711	0,52%
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS :	172	0,00%
-PERSONNES PHYSIQUES	172	0,00%
-PERSONNES MORALES	0	0,00%
Total Général	7 000 000	100,00%

XXI. Informations sur les conditions d'accès à l'AGO

(Articles 31 et 32 des Statuts de BH LEASING)

Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme des pouvoirs sera déterminée par le conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute assemblée générale par un de leurs membres ou par des mandataires munis d'un pouvoir à cet effet sans qu'il soit besoin que ces mandataires soient eux-mêmes actionnaires de la société.

Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

XXII. Organes d'administration et de direction

Le Conseil d'Administration :

<i>Qualification</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Mandat</i>
Président du Conseil d'Administration	Mme. NAJET CHABCHOUB	2017-2019
Directeur Général	Mr. Habib EL GUEDRI	A partir du 02-01-2019
<i>Administrateurs :</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Mandat</i>
BH BANK	Mr. AHMED MEJAJI	2017-2019
BH EQUITY	Mr. ELYES ZENAI	2017-2019
BH ASSURANCE	Mme. DALILA BADER	2017-2019
Société EL BOUNIANE	Son Président Directeur Général	2017-2019
Mr. Ahmed TRABELSI	Lui-même	2017-2019
Administrateur représentant les petits porteurs	Mr. MOHAMED KAIS LARIBI	2017-2019
Administrateur indépendant et Président du Comité de Gestion des Risques	Mr. FAOUZI JILANI	2018-2020

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil :

- **Article 17 (statuts de BH LEASING) : Conseil d'administration – Composition (modifié)**

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être soit des personnes physiques soit des personnes morales.

Les personnes morales désignées comme administrateurs sont tenues de nommer un seul représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

- **Article 19 (statuts de BH LEASING) : Durée des fonctions des Administrateurs**

La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans.

Pour les premières applications de cette disposition, le sort indique l'ordre de sortie.

Une fois le roulement établi, le renouvellement a lieu par ancienneté de nomination.

Si le nombre des administrateurs n'est pas un multiple de trois, la fraction complémentaire sera comprise dans le dernier renouvellement.

Les fonctions de chaque administrateur expirent lors de la tenue de l'assemblée générale qui aura à approuver les comptes de la dernière année de ses fonctions et aura à statuer sur le renouvellement du mandat à lui conférer. Tout administrateur sortant est rééligible.

Principales délégations en cours de validité accordées par l'AG aux organes d'administration et de direction : néant

Rôle de chaque Organe d'administration et de direction : extraits des articles des statuts de BH LEASING :

▪ *Article 24 : Pouvoirs du Conseil d'administration (mis à jour)*

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales. Les pouvoirs ci-dessous sont énonciatifs et non limitatifs.

- ◈ Il effectue tous actes nécessaires pour la réalisation de l'objet social.
- ◈ Il autorise toutes participations directes et indirectes dans toutes entreprises industrielles, agricoles, touristiques, immobilières et commerciales en relation quelconque avec l'objet social.
- ◈ Il autorise l'achat et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- ◈ Il autorise l'acquisition de terrains et immeubles nécessaires au fonctionnement de la société, ainsi que toutes constructions, échanges et reventes d'immeuble avec ou sans hypothèque.
- ◈ Il dresse les états financiers qui doivent être soumis aux commissaires aux comptes quarante-cinq (45) jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.
- ◈ Il convoque la réunion de l'assemblée générale et arrête son ordre du jour. Il représente chaque année à l'assemblée générale les comptes de gestion, élabore le cas échéant, un rapport sur les comptes et sur la situation de la société et propose un projet de répartition des dividendes.
- ◈ Il présente à l'assemblée générale toute proposition d'augmentation ou de réduction du capital social, de prorogation, fusions ou dissolutions anticipées de la société, de modification ou additions aux présents statuts.
- ◈ Il nomme le Président, le Directeur Général et éventuellement le Directeur Général Adjoint sur proposition du Directeur Général et détermine leur rémunération et les avantages qui peuvent leur être alloués.
- ◈ Il établit tous bureaux, agences, ou succursales partout où il le juge utile, en Tunisie et à l'étranger, les déplacer ou les supprimer.
- ◈ Il fixe les dépenses générales d'administration.
- ◈ Il fait ouvrir à la société, et fait fonctionner tous comptes bancaires ou postaux.
- ◈ Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rente, valeurs, créances et tous droits mobiliers quelconques.
- ◈ Il contracte tous emprunts par voie d'ouverture de crédit ou autrement. Toutefois, les emprunts sous forme d'émission d'obligations doivent être autorisés par une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
- ◈ Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de la Société.
- ◈ Il peut autoriser la création de toutes Sociétés Tunisiennes ou Etrangères ou concourir à leur fondation, faire à des Sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction de l'objet social, souscrire, acheter et droits quelconques, intéresser la Société dans toutes participations.
- ◈ En général, il accomplit, au nom de la Société, tous actes qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par les présents Statuts.
- ◈ Il peut déléguer tous pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés.
- ◈ Les membres du conseil d'administration exerceront leurs fonctions avec la diligence d'un entrepreneur avisé et d'un mandataire loyal.
- ◈ Ils devront garder secrètes les informations à caractère confidentiel, même après avoir cessé leurs fonctions.

▪ **Article 25 : Attributions du Président du Conseil (Modifié) :**

Le Président du Conseil d'Administration propose l'ordre du jour du Conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil.

En cas d'empêchement, il peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.

Si le Président est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office à l'un de ses membres pour une durée limitée à 3 mois renouvelable une seule fois.

▪ **Article 26 : Nomination - Attributions du Directeur Général (nouveau) :**

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société.

Si le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Lorsqu'il n'est pas membre du Conseil d'Administration, le Directeur Général assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit au vote.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général est révocable par le conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration peut faire assister le Directeur Général, sur proposition de ce dernier, d'un ou de plusieurs Directeurs Généraux Adjoints.

En cas d'empêchement, le Directeur Général peut déléguer tout ou partie de ses attributions à un Directeur Général Adjoint.

Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.

Si le Directeur Général est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.

En l'absence de Directeur Général Adjoint, le Conseil d'Administration désigne un délégataire.

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la société.

Sous réserves des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires ainsi que les pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration et au président du conseil d'administration et, dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il exerce notamment les pouvoirs ci-après :

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et avec toutes administrations et exerce toutes actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Il admet et consent les opérations rentrant dans l'objet de la société.

Il nomme et révoque tous directeurs, sous directeurs, fondés de pouvoirs, tous employés ou agents, détermine leurs attributions, fixe leurs rémunérations et les conditions de leurs avancements et de leurs promotions conformément à la réglementation en vigueur.

Il arrête les conditions générales de tous contrats et fixe leurs conditions et modalités.

Il arrête les taux et tarifs servant de base aux opérations de la société dans les conditions et limites fixées par la loi.

Il règle et arrête les dommages à la charge de la Société.

Il autorise les remboursements à effectuer par la Société.

Il remplit toutes formalités pour soumettre la Société aux lois et aux règlements.

Il peut prendre d'urgence toutes mesures commandées par les circonstances et en informera le conseil.

Il peut traiter, transiger, compromettre, donner tous acquiescements et désistements, faire main levée de toutes inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements, consentir toutes antériorités d'hypothèques.

Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenable pour un ou plusieurs objets déterminés.

Il peut seul signer, à moins d'une délégation spéciale par lui donnée à un membre de la Direction de la Société, les actes ci-après :

- ✓ Tous actes notariés ou sous seings privés,
- ✓ Les contrats et avenants relatifs à l'acquisition et la vente des biens meubles et/ou immeubles dans le cadre de l'objet de la société.
- ✓ Les chèques et virements émis par la société,
- ✓ Les endossements, les quittances et acquits,
- ✓ Les délégations de pouvoirs,
- ✓ Les actes nécessaires aux instances judiciaires, administratives ou fiscales ainsi que les recours contre toutes administrations ou contre les tiers,
- ✓ Toute lettre, contrat ou pièce quelconque comportant ou non engagement de la Société,
- ✓ Toute forme d'emprunts à moyen, long et à court terme auprès des banques et/ou institutions financières.

Cependant, le Directeur Général ne peut, sans l'autorisation du Conseil d'Administration donner la caution, l'aval ou la garantie de la Société, sauf dans le cadre de l'objet social de la société et conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le Conseil peut autoriser annuellement le Directeur Général à accomplir ces actes jusqu'à concurrence du montant qu'il fixe. Lorsque l'engagement est supérieur à ce montant, une autorisation spéciale est alors nécessaire.

XXIII. Les comités et ses rôles

• Comité Permanent d'Audit :

Il procède à l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les organes chargés des missions de contrôle pour l'adoption des mesures correctrices, en particulier :

- Examen des rapports des missions d'audit interne ainsi que le suivi des recommandations des dites missions,
- Examen des rapports d'activité intermédiaires et annuels du Département d'audit interne,
- Examen et approbation des états financiers intermédiaires et annuels de la société, avant leur remise au Conseil d'Administration,
- Examen et approbation des rapports d'activité de la société, avant leur remise au Conseil d'Administration,
- Examen des résultats de contrôle de la Banque Centrale de Tunisie,
- Examen des rapports de contrôle effectués par les autorités publiques compétentes, les commissaires aux comptes et les auditeurs externes,
- Suivi de l'application des recommandations formulées dans les lettres de Direction
- Examen des rapports des agences de notation,
- Proposer la nomination des Commissaires aux Comptes,
- Examen des notes sur la stratégie de développement de la société et les projections financières,
- Examen des rapports sur le contrôle interne établis par les différentes structures de la société,
- Examen de tout placement ou opération susceptibles d'affecter la situation financière de la société.

• Comité supérieur de financement :

Il a pour missions :

- Examen de la politique de financement de la société (conditions de financement, montants accordés, répartition sectorielle, les taux d'intérêt appliqués) tels qu'elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration.
- Faire des propositions sur la politique de financement de l'établissement (la répartition des crédits par type, par régions et par secteur, le seuil de concentration de risque sur un même

bénéficiaire, les critères d'appréciation du risque client, les conditions de délégation de pouvoirs de décision dans l'octroi des crédits),

Le Comité Exécutif du Crédit statue sur les financements suivants :

- les crédits accordés d'un montant supérieur ou égal à 500mD,
- les crédits accordés aux relations dont le risque dépasse 10% des Fonds Propres de la société,
- les crédits de consolidation d'un montant supérieur ou égal à 500mD,
- les crédits accordés aux personnes liées à la société au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements du crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- les crédits accordés aux personnes dont les engagements avec le système bancaire dépassent 10% des Fonds propres de la société tel que fixé par l'article 7 de la circulaire de la BCT n°24 du 17/12/1991 relative à la répartition du risque,
- les crédits aux relations classées auprès du secteur financier au sens de la circulaire citée ci-dessus.

Parmi ses membres, 3 administrateurs sont désignés par le Conseil d'Administration.

• **Comité de production :**

Il est chargé de l'examen et du suivi de l'évolution des principaux indicateurs de la production, notamment la répartition par type de biens et par secteur d'activité.

• **Comité de financement :**

Il statue sur les dossiers de financement portant sur un montant inférieur ou égal à 500mDHTVA et supérieur à 50mDHTVA.

• **Comité du recouvrement et du contentieux :**

Il a pour missions, l'examen de l'évolution des engagements, des affaires contentieuses, des arrangements, des rééchelonnements, des transferts, des consolidations ainsi que des nouvelles tombées.

• **Comité de Risque :**

Il a pour missions principal d'assister le conseil d'administration dans l'exécution de ses missions dans la préparation des décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance, en particulier :

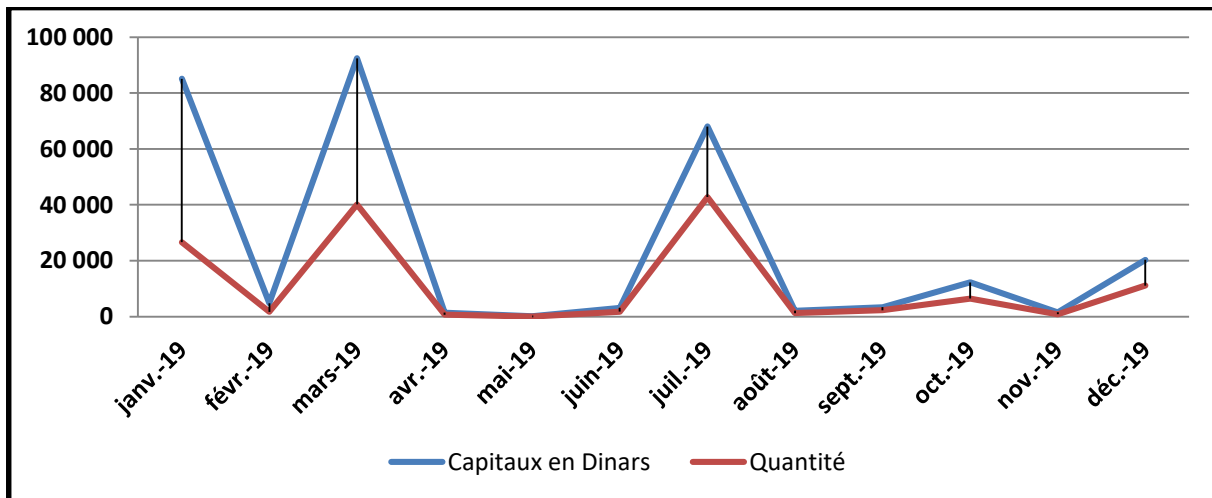
- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et les plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêté en la matière ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil ;
- L'approbation des plans de continuité d'activité ;
- La désignation du Responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassant les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.
- Evaluation au moins une fois par an de l'efficacité de la Gestion des risques
- Garantir la pérennité de la Société en mettant en œuvre un dispositif performant d'analyse, de mesure et de contrôle des risques.

XXIV. Le titre en bourse

L'action BH Leasing a été introduite en bourse le 1^{er} décembre 2010. Les transactions sur la valeur au cours de 2019 ont concerné **135 528** titres et les capitaux échangés se sont élevés à **294 536DT**. Le cours de l'action a fluctué entre **1,60DT** et **3,20DT**, le cours moyen pour ces transactions ayant été de **2,17DT**.

Ci-après le tableau et le graphique représentant l'évolution du cours de l'action de BH Leasing ainsi que le volume des transactions durant l'année 2019 :

Mois	Cours		Moyenne	Quantité	Capitaux en Dinars
	Ouverture	Clôture			
janv.-19	3,20	2,84	3,20	26 626	85 108
févr.-19	2,84	2,71	2,84	1 681	4 780
mars-19	2,71	2,36	2,30	40 124	92 442
avr.-19	2,36	2,26	2,17	646	1 404
mai-19	2,26	1,99	2,09	54	113
juin-19	1,99	1,75	1,77	1 771	3 143
juil.-19	1,75	1,60	1,59	42 750	68 053
août-19	1,60	1,65	1,64	1 259	2 066
sept.-19	1,65	1,75	1,48	2 275	3 371
oct.-19	1,75	1,89	1,90	6 444	12 228
nov.-19	1,89	1,85	1,86	806	1 497
déc.-19	1,85	1,75	1,83	11 092	20 331
Total			2,17	135 528	294 536



XXV. Affectation des résultats

Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

- *Article 44 : Répartition des bénéfices – Dividende (nouveau)*

Les produits annuels de la société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tout amortissement, de toute provision pour risques, commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution, de tout fonds de prévoyance que le conseil juge utile, constituent les bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixes,
- Les réserves statutaires.

Le tableau d'évolution des capitaux propres avant AGO :

(en milliers des dinars)

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2018	35 000,000	1 490,146	3 996,047	304,492	306,283	440,645	-3 323,019	38 214,594
Réserves réinvestissements devenus libre								0,000
Affectation du résultat 2018						-3 323,019	3 323,019	0,000
Dividendes								0,000
Crédits non remboursables					-34,120			-34,120
Résultat de l'exercice							-8 453,427	-8 453,427
Solde au 31/12/2018	35 000,000	1 490,146	3 996,047	304,492	272,163	-2 882,374	-8 453,427	29 727,047

XXVI. Le contrôle des comptes

Cabinet JSC Consulting

: Mme SANA JAMOUCSI DERBEL

Proaudit

: Mr Tarek Zahaf

XXVII. Le comité permanent d'audit

Au cours de l'année 2019, Le Comité Permanent d'Audit Interne de BH LEASING s'est réuni 5 fois sur convocation de son Président par intérim Mr Ahmed TRABELSI suite à la nomination de Mr. Habib GUEDRI en qualité de Directeur Général en succession à Mr. Habib EL AMRI après son départ à la retraite.

Les Réunions du Comité d'audit ont fait l'objet de comptes rendus périodiques au Conseil d'Administration et ont porté sur les points suivants :

- Lecture et Approbation du rapport d'activité du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2018
- Lecture du rapport d'activité du Département Contrôle Général pour l'année 2018
- Examen des états financiers de l'année 2018, des situations intermédiaires 2019 et perspectives d'atterrissage
- Suivi des engagements de la société et leurs évolutions
- Ouverture des plis relatifs à la désignation d'un Administrateur Indépendant
- Nomination d'un Administrateur Indépendant
- Examen des notes de services LAB/FT n°2018/13, n°2019/01 et n°2019/02

XXVIII. Gestion des ressources humaines

Les principaux événements liés à la gestion des Ressources Humaine durant l'exercice 2019 :

Au niveau de recrutement :

- Renouvellement du contrat de travail CDD de 5 employés
- Fin de stage d'initiation à la vie professionnelle de 4 stagiaires et conclusion d'un contrat de travail CDD pour les mêmes personnes.

Au niveau de Départ :

- 1 départ à la retraite.
- 1 départ suite licenciement.
- 1 départ suite décès.

Au niveau de la Gestion Sociale : Rien à signaler

Au niveau de la Formation Professionnelle :

- Développement du produit IJARA : **21 421 DT**

Total formation : 90 127 DT (défalqué comme suit) :

- formations théoriques et pratiques : **64 081 DT**
- Etudes en vue d'une promotion professionnelle (ABF) : **26 046 DT**

XXIX. Eléments sur le contrôle interne

BH Leasing a poursuivi ses efforts de perfectionnement du système d'information par sa maintenance et son enrichissement permanent en vue d'une mécanisation systématique et fiable conjugué à un développement régulier des outputs du système de gestion EKIP.

XXX. Evolution des principaux indicateurs

		(En milliers de dinars)			
Rubriques / Années		2017	2018	2019	Evolutions 2018-2019
Les Indicateurs d'activité	Approbations	253 602	170 407	98 351	-42,3%
	Mises en Forces	173 838	171 618	83 608	-51,3%
	Part de Marché	7,1%	8,6%	5,3%	-3,3%
	Positionnement	6ème	6ème	8ème	Recul
	Taux moyen des mises en force	10,3%	10,6%	13,3%	2,7%
	Encours	317 524	351 263	295 225	-16,0%
	Impayé	18 366	26 792	32 083	19,7%
	Taux de créances classées	8,9%	11,2%	15,6%	4,4%
	Taux de couverture	60,9%	57,2%	65,4%	8,2%
Les Ratios de Rentabilité	Intérêts du crédit-bail	30 130	34 355	33 001	-3,9%
	Chiffre d'affaires HT	141 578	168 857	166 660	-1,3%
	Produits net de leasing	13 739	8 952	6 737	-24,7%
	Poids charges financières (Chg finan/Int. Crédit-bail)	61,3%	80,6%	89,7%	9,1%
	Rentabilité du personnel (Chg Personnel/PNL)	25,1%	43,1%	62,1%	44,1%
	Coefficient Net d'exploitation	67,4%	136,7%	221,3%	61,9%
	Ratio de productivité du personnel (PNL/effectif)	264,21	139,87	112,29	-19,7%
	Les autres charges d'exploitation/Revenus de leasing	10,1%	8,8%	8,7%	-1,5%
	Les autres charges d'exploitation/Produits net de leasing	22,2%	34,0%	42,7%	25,8%
Les Ratios de Bilan	Capitaux propres avant résultat	40 179	41 538	38 180	-8,1%
	Résultat	3 139	-3 323	-8 453	154,4%
	Autonomie financière	10,9%	10,9%	12,0%	10,2%
	Ratio de l'endettement	80,3%	85,0%	85,4%	0,5%
	Rentabilité économique (Return on Equity ou ROE)	7,8%	-8,0%	-22,1%	176,8%
	Rentabilité économique (Return on Assets ou ROA)	0,9%	-0,9%	-2,7%	204,9%
	Ratio Cooke	12,9%	14,2%	13,7%	-3,5%
Notation		BBB - : Long Terme	BBB - : Long Terme	BBB - : Long Terme	
		F3 : Court Terme	F3 : Court Terme	F3 : Court Terme	
		Stable	Stable	Stable	